

Financer les entreprises, en période normale et en temps de crise



Réunion plénière
de la filière Affaires Spéciales

FRÉDÉRIC VISNOVSKY
MÉDIATEUR NATIONAL DU CRÉDIT
PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES
SECÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L' ACPR

MARSEILLE, LE 10 OCTOBRE 2023

Financer les entreprises, en période normale et en temps de crise

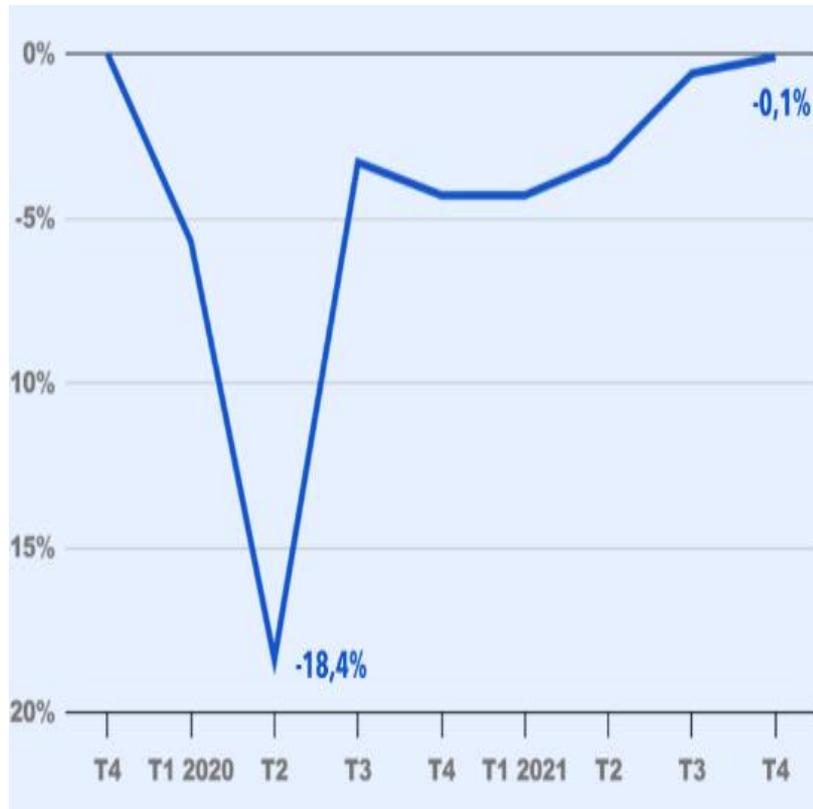
1. Des entreprises résilientes face aux crises
2. Un accès au crédit bancaire toujours aisé
3. La restructuration des PGE



1 - Des entreprises résilientes face aux crises (1/7)

Une crise de la COVID avec un « quoi qu'il en coûte »

Évolution du PIB



- Maintenir les activités et les emplois



En Milliards

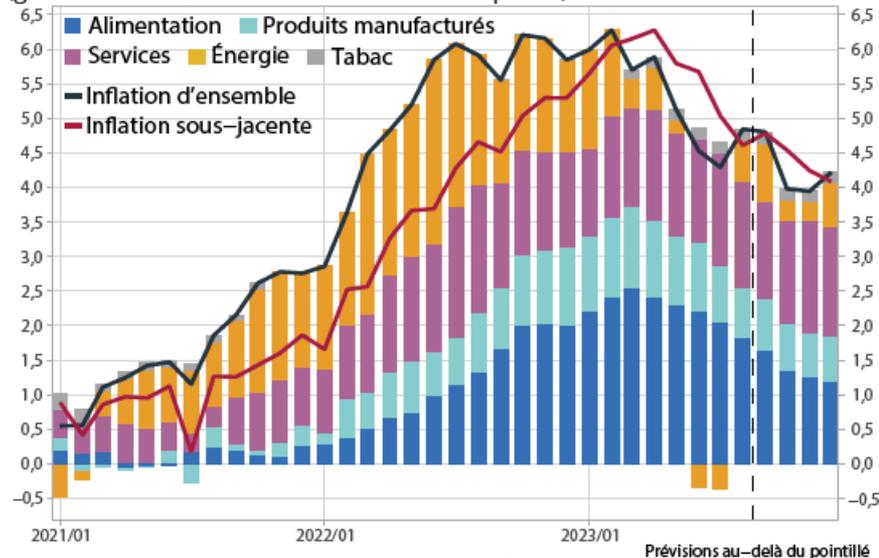
Soutien à la trésorerie des entreprises	240
Prise en charge des coûts	
▪ Activité partielle	35
▪ Fonds de solidarité, coûts fixes...	40
Endettement	
▪ Report de charges fiscales et sociales	25
▪ Prêts Garantis par l'État	140

1 - Des entreprises résilientes face aux crises (2/7)

Une crise inflationniste qui pèse sur la croissance

► 5. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % et contributions en points)



Évolution du PIB (en %)

2022	2023	2024	2025
2,5	0,9	0,9	1,3

Source : Banque de France – Septembre 2023

Dans la prévision de septembre de la Banque de France, après **le net ralentissement fin 2022**, la croissance du PIB serait de **0,9 % en moyenne annuelle en 2023**.

Ensuite, la révision à la hausse des prix de l'énergie sur l'horizon de prévision, et surtout celle à la baisse de la demande mondiale adressée à la France, conduisent aux prévisions 2024 et 2025

Le point haut de l'inflation globale a été atteint mais aussi probablement de l'inflation sous-jacente

L'objectif de la politique monétaire est de ramener l'inflation vers 2 % d'ici 2025

1 - Des entreprises résilientes face aux crises (3/7)

Une activité qui s'est redressée après la crise de la COVID

Évolution du chiffre d'affaires (en %)

	2020	2021	2022
TPE	- 2,5	+ 12,5	+ 13,1
PME	- 4,8	+ 11,6	+ 12,0
ETI	- 6,8	+ 9,9	+ 13,9

Évolution de l'EBE (en %)

	2020	2021	2022
TPE	- 3,2	+ 28,1	- 2,6
PME	- 10,1	+ 33,7	+ 4,6
ETI	- 13,7	+ 26,0	+ 10,4

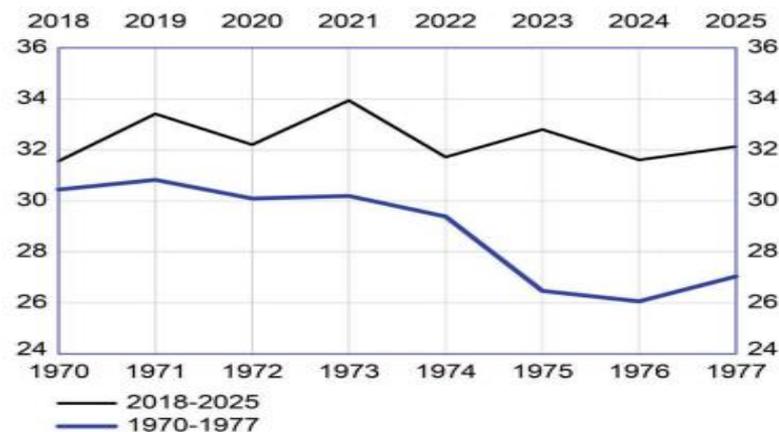
Source : Banque de France – Bulletins 246/6 et 246/7 de mai-juin 2023

Un ralentissement au 1^{er} semestre 2023



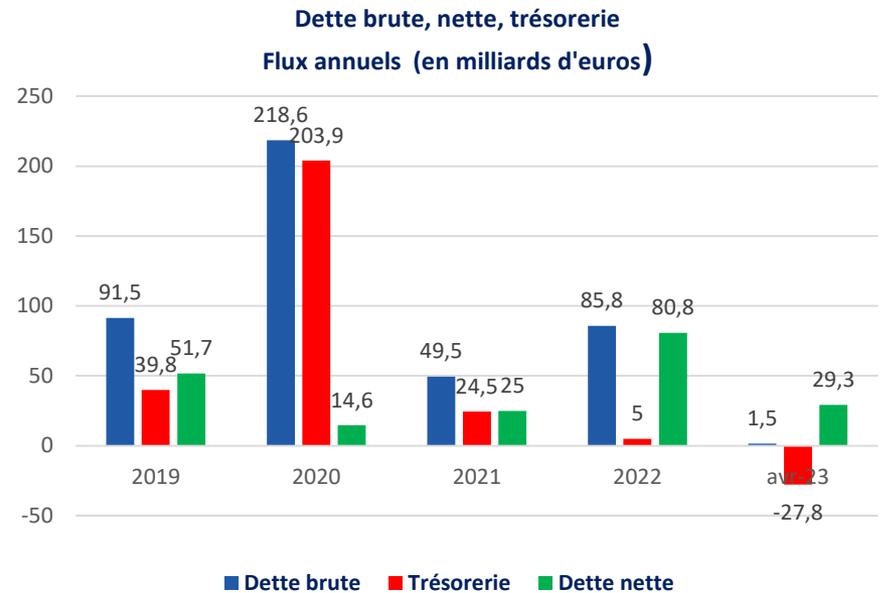
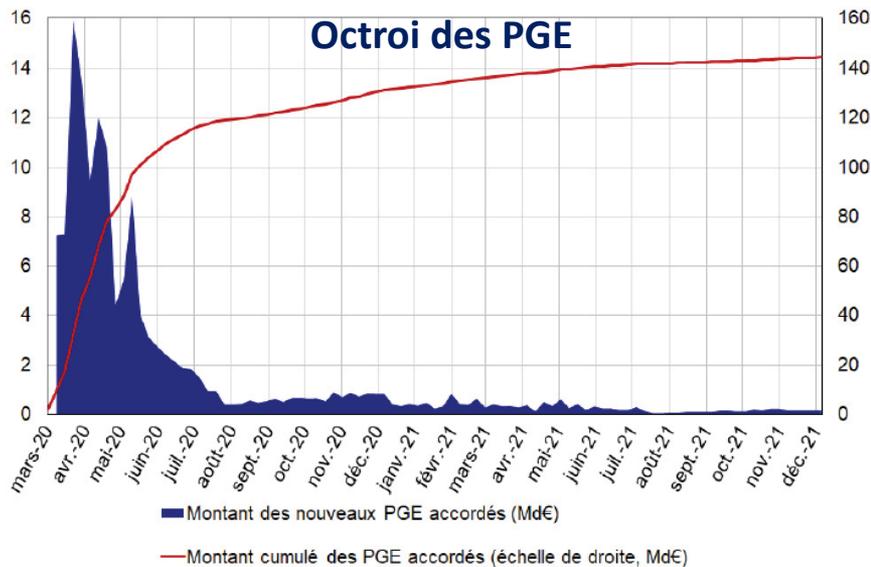
Source : ImagePME

Le taux de marge résiste (en % de la valeur ajoutée)



1 - Des entreprises résilientes face aux crises (4/7)

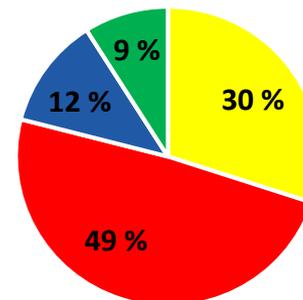
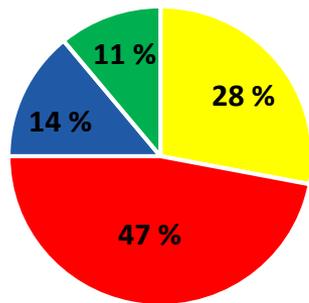
Des PGE qui ont soutenu la trésorerie



PGE octroyés : 143 milliards

PGE à rembourser : 78 milliards

Source : Banque de France – Données au 30 juin 2023



■ TPE ■ PME ■ ETI ■ GE

■ TPE ■ PME ■ ETI ■ GE

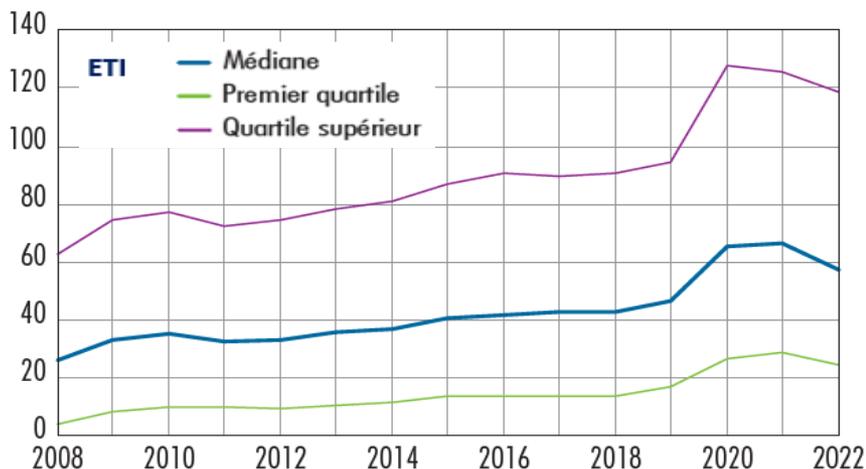
1 - Des entreprises résilientes face aux crises (5/7)

Une trésorerie élevée et un endettement contenu

La trésorerie en baisse mais toujours à un niveau élevé
(en jours de chiffre d'affaires)



Le taux d'endettement maîtrisé
(endettement financier / capitaux propres en %)



1 - Des entreprises résilientes face aux crises (6/7)

Des retards de paiement encore maîtrisés

Évolution des retards de paiement



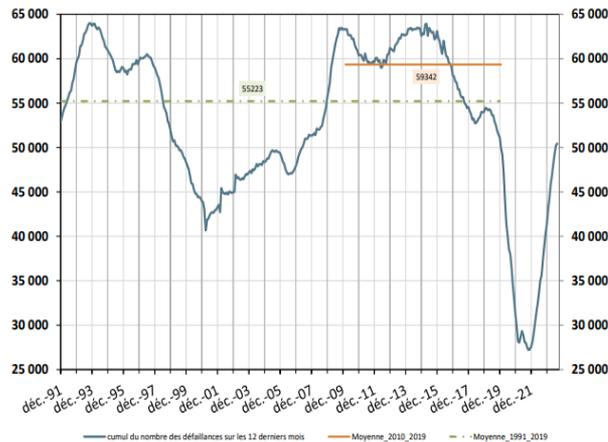
1 entreprise sur 2 paye ses factures à temps, mais une recrudescence de gros retards de paiements

- Des PME pénalisées à hauteur de 12 milliards
- En 2022, la Banque de France a commencé à intégrer les comportements de paiement dans sa cotation des grandes entreprises et ETI bien notées
 - 1680 entreprises ont été ciblées et la cote de près de 10 % d'entre elles a été dégradée d'un cran par rapport à une situation sans délais de règlement excessifs
 - Une action poursuivie et élargie en 2023

1 - Des entreprises résilientes face aux crises (7/7)

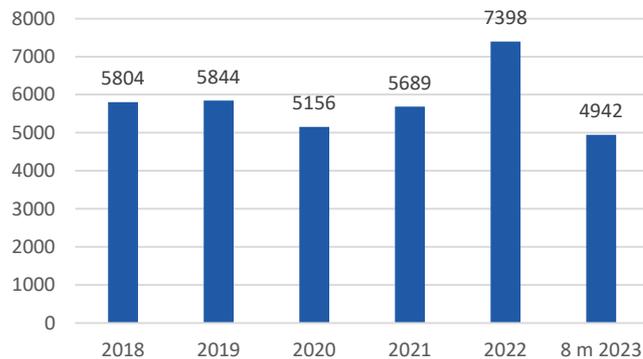
Des défaillances qui reviennent vers le niveau d'avant Covid

Évolution du nombre de défaillances (cumul sur les 12 derniers mois)



Source : Banque de France

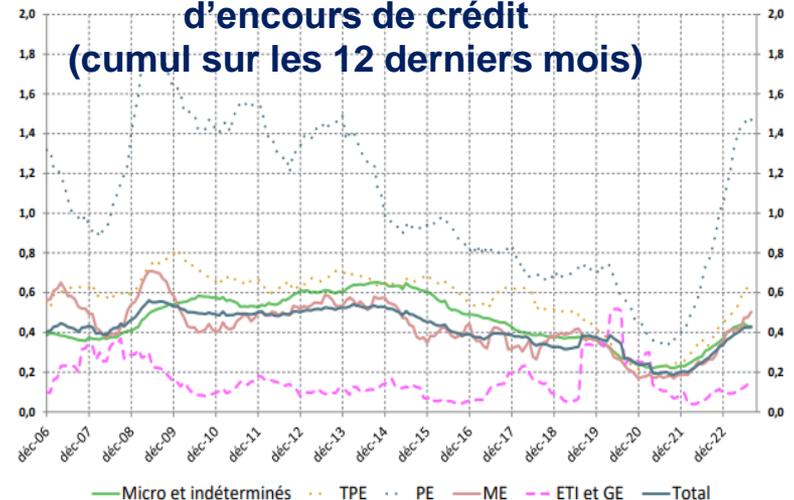
Évolution des procédures préventives



Source : CNAJMJ

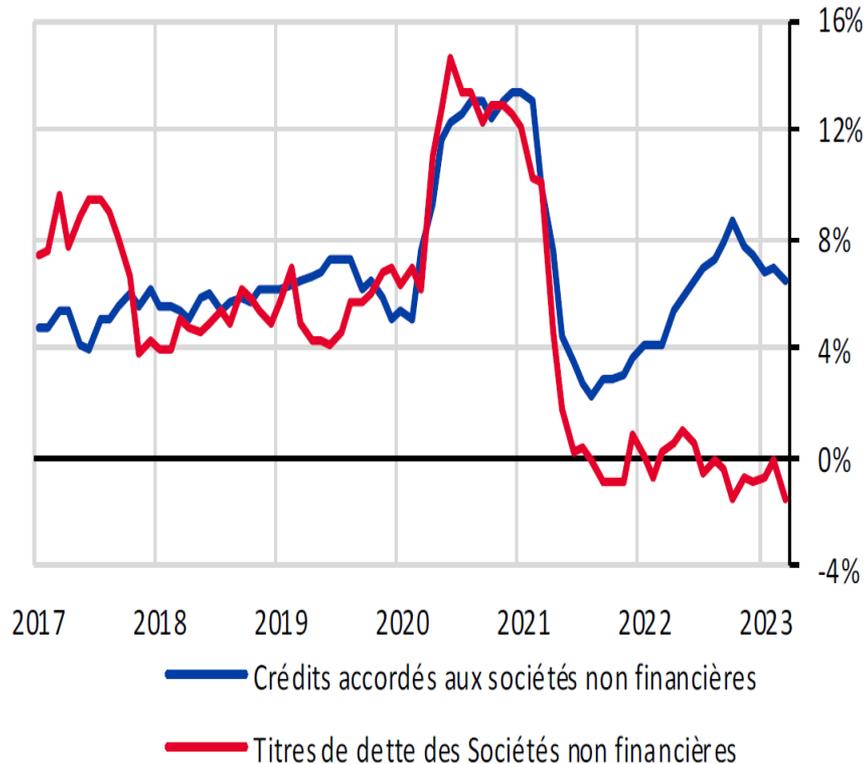
- La progression des défaillances concerne tous les secteurs de l'économie mais de manière toutefois hétérogène.
- Elle s'observe également pour toutes les tailles d'entreprises mais reste de moindre ampleur pour les microentreprises
- Un impact sur les encours de crédit plus important

Poids des défaillances en termes d'encours de crédit (cumul sur les 12 derniers mois)



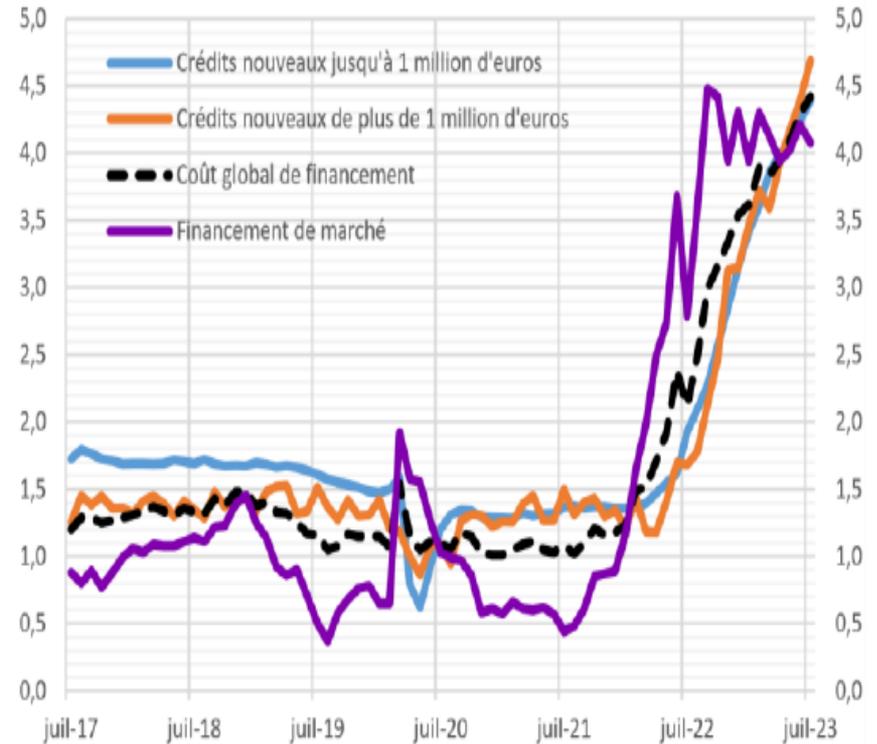
2 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (1/5) Des financements qui progressent mais moins rapidement

Glissement annuel des stocks de dettes



Source : Banque de France
Évaluation des risques du système financier français • Juin 2023

Coût par source de financement



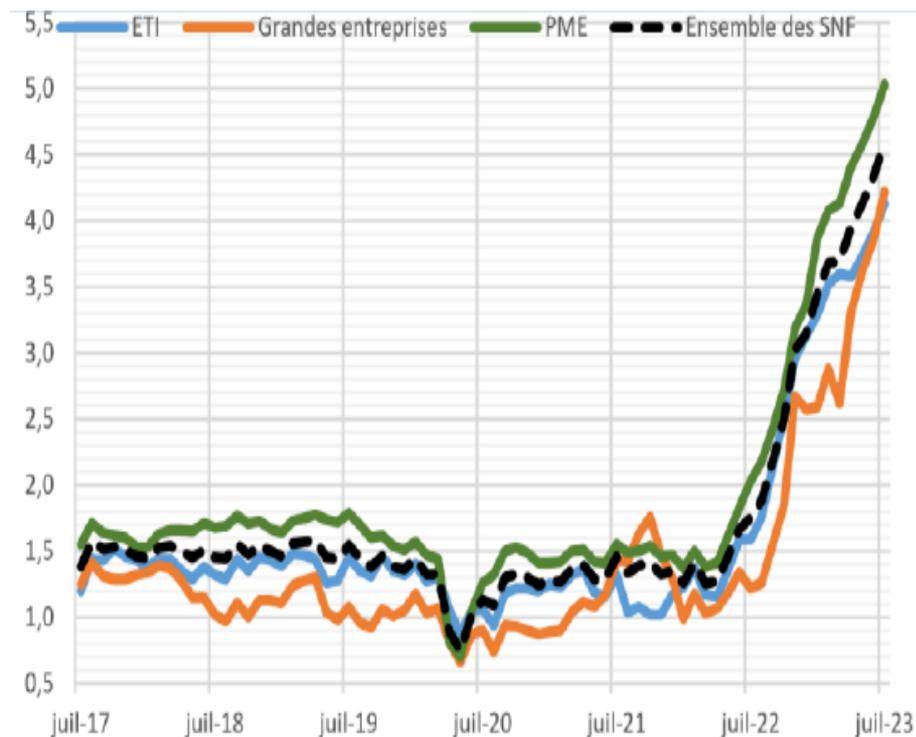
Source : Banque de France
Stat Info – Financement des entreprises • Juillet 2023

2 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (2/5) Un durcissement des conditions de financement qui affecte davantage les petites et moyennes entreprises

Taux de croissance des financements bancaires
(croissance annuelle en %)

	T2 2022	T4 2022	T1 2023	T2 2023
PME	+ 4,8	+ 5,5	+ 5,1	+ 3,0
dt TPE	+ 6,1	+ 7,2	+ 3,8	+ 3,3
ETI	+ 1,7	+ 6,7	+ 5,0	+ 4,3
GE	+ 5,3	+ 15,7	+ 13,4	+ 8,4
Total	+ 4,9	+ 7,4	+ 6,5	+ 4,4

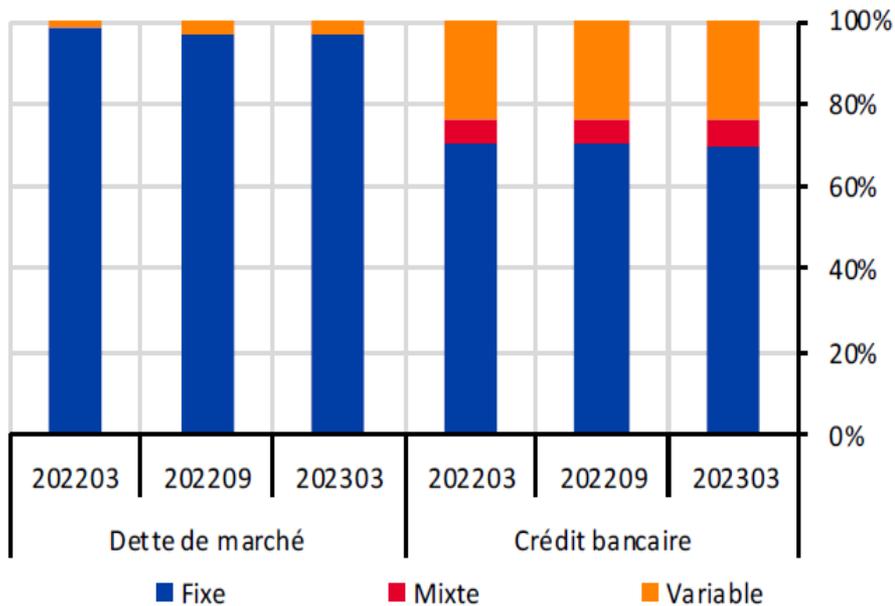
Taux d'intérêt par taille d'entreprises



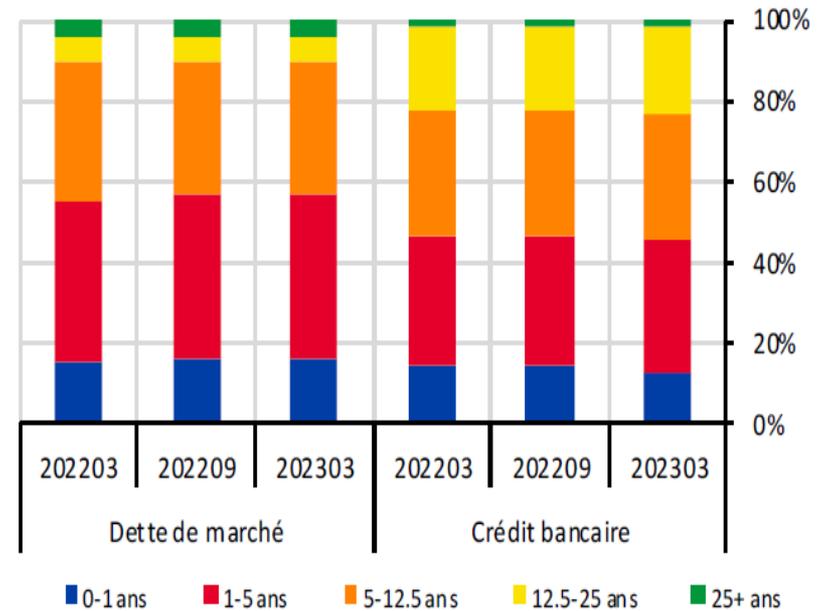
Source : Banque de France - Stat Info – Financement des entreprises • Juillet 2023

2 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (3/5) La charge d'intérêt augmente progressivement

Structure de la dette des entreprises



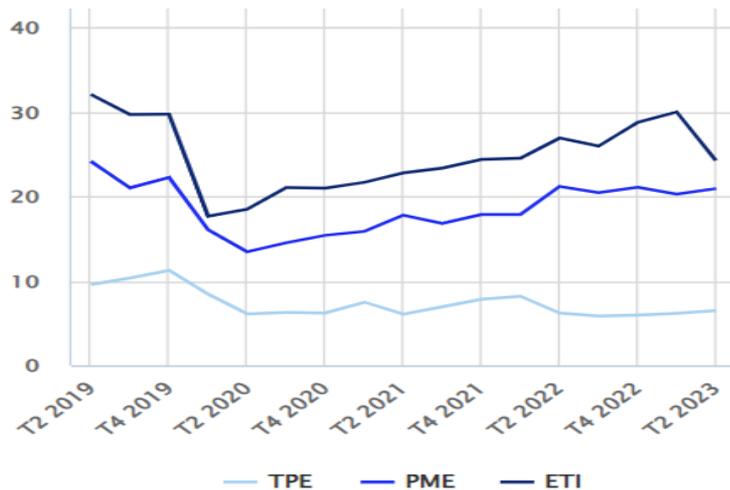
Répartition de la dette par maturité



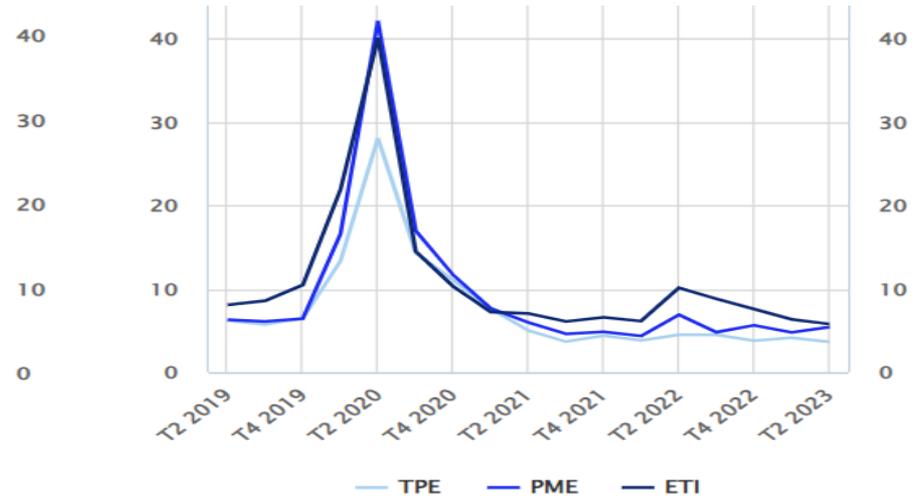
Source : Banque de France - Évaluation des risques du système financier français • Juin 2023

2 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (4/5) Le crédit d'investissement reste dynamique et le crédit de trésorerie reste à un niveau élevé

Demande de crédits d'investissement



Demande de crédits de trésorerie



Taux de croissance par nature des crédits

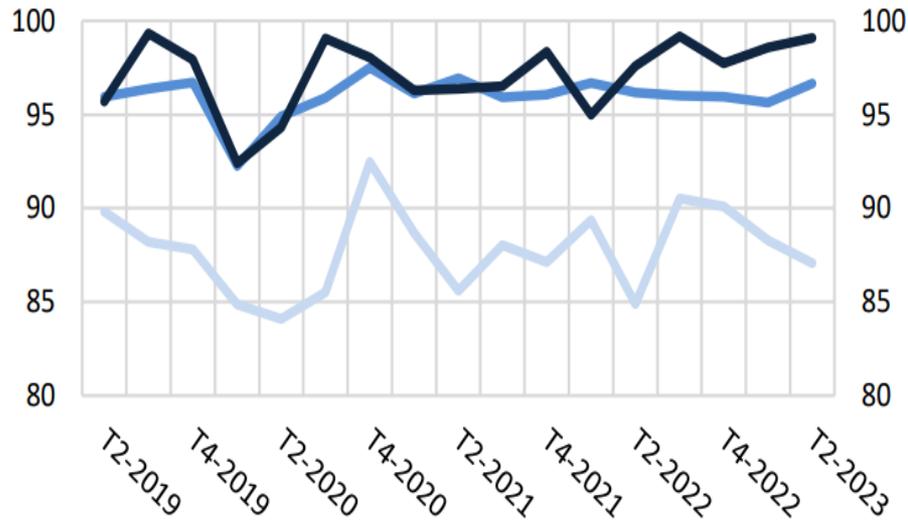
(croissance annuelle en %)

	T4 2022	T1 2023	T2 2023
Investissement	+ 7,5	+ 7,2	+ 6,6
Trésorerie	+ 7,4	+ 3,8	- 2,5
Total	+ 7,4	+ 6,5	+ 4,4

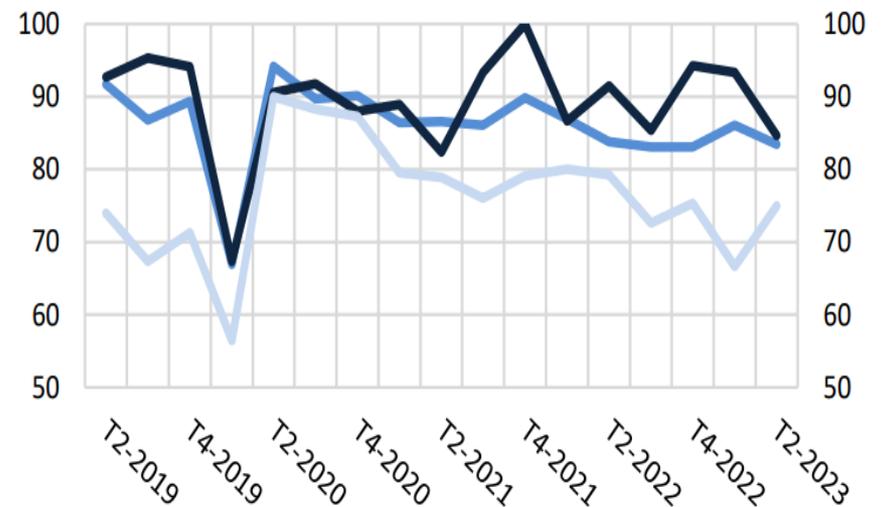
Source : Banque de France
Stat Info – Financement des entreprises • Juillet 2023

2 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (5/5) L'accès au crédit se maintient

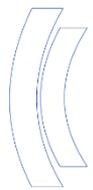
Obtention des crédits d'investissement



Obtention des crédits de trésorerie



Source : Banque de France
Stat Info – Accès des entreprises au crédit • 2^{ème} trimestre 2023



3 - La restructuration des PGE (1/3)

Trois possibilités ouvertes (avec maintien de la garantie de l'État)

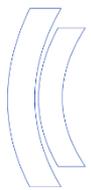
1 – Négociation avec la banque
Limite maximale de 6 ans

2 – Procédures préventives ou collectives
Durée fixée par le juge

3 – Médiation du crédit
Durée maximale de 10 ans

Pourquoi un dispositif de restructuration via la médiation du crédit ?

- Procédure ouverte aux **TPE-PME** qui ont bénéficié de un ou plusieurs PGE, pour un montant total à l'octroi ne dépassant pas **50 000 euros**
 - 60 % des PGE octroyés
 - Maintenir une articulation avec les procédures judiciaires adaptées aux situations d'endettement multi forme
- Par exception (limitée), le conseiller départemental à la sortie de crise peut orienter vers la procédure des entreprises avec des **PGE > 50 000 euros**
- Le remboursement du capital en cours ou à venir en 2022/2023 poserait des **difficultés avérées** d'honorer les échéances
- La procédure n'est **pas un « droit à ... »** mais une des solutions personnalisées possible dans le cadre du dialogue préalable avec sa banque



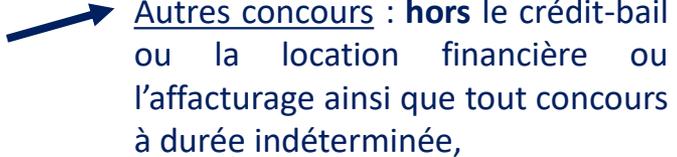
3 - La restructuration des PGE (2/3)

Des conditions posées pour un passage par la médiation

1. L'entreprise ne se trouve **pas en situation de cessation des paiements** au moment de la demande
2. L'entreprise n'est **pas en mesure d'honorer** ses échéances de PGE en 2022
3. L'entreprise dispose de **perspectives commerciales et financières** à même d'assurer sa pérennité
4. L'entreprise n'a **pas déjà sollicité la Médiation** pour restructurer le PGE concerné et n'a pas bénéficié d'une restructuration de son PGE
5. La procédure porte sur **le(s) PGE et les autres concours bancaires à maturité** de l'entreprise
6. L'entreprise a recueilli la **constatation par au moins une des banques concernées** que le dossier comporte effectivement l'ensemble des pièces et indications que l'entreprise doit fournir à l'appui de la demande d'ouverture de cette procédure



Attestation d'un expert-comptable
ou d'un commissaire aux comptes



Autres concours : hors le crédit-bail
ou la location financière ou
l'affacturage ainsi que tout concours
à durée indéterminée,

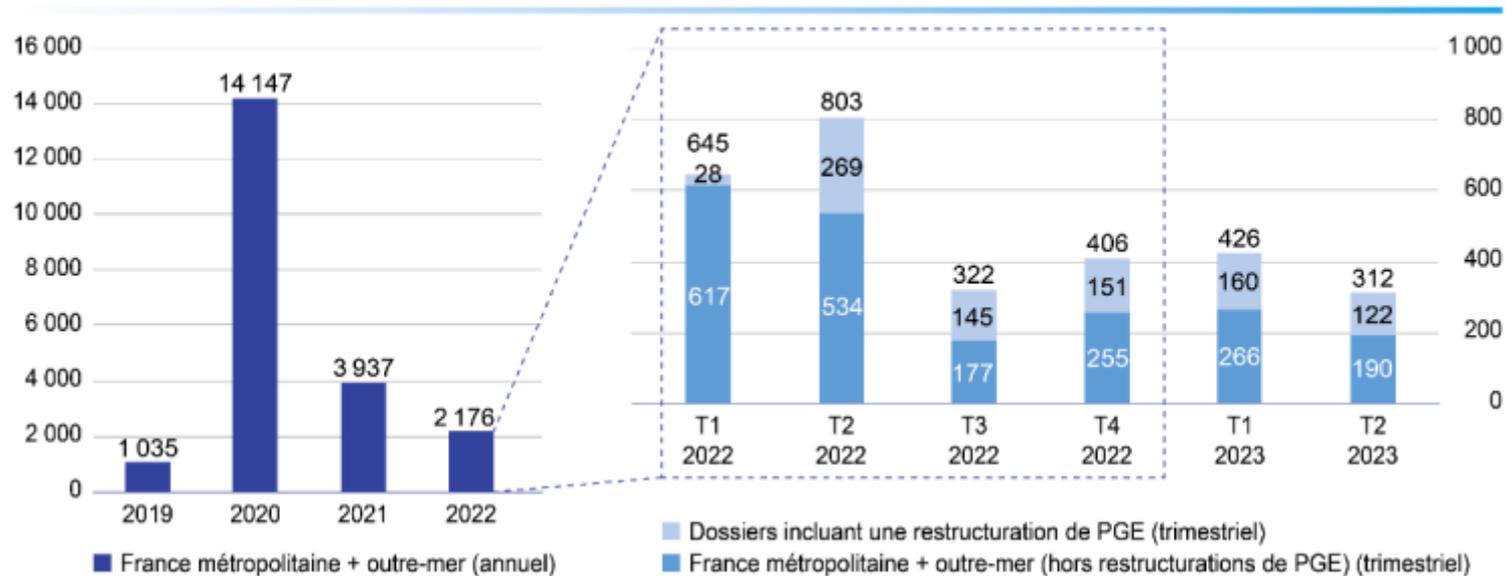


Production de la constatation

3 - La restructuration des PGE (3/3)

Un recours limité, des appréhensions et contraintes fortes

Nombre de dossiers éligibles



- Des appréhensions fortes (mais qu'il faut dépasser) :
 - impact sur le défaut (mais une entreprise en difficulté sera déjà déclarée en défaut)
 - impact sur la cotation Banque de France (mais 30 % d'entreprises cotées et une entreprise en difficulté sera déjà mal cotée)
- Des contraintes fortes :
 - un taux d'intérêt beaucoup plus élevé (par rapport au taux initial)